

Table des matières

5	SOMMAIRE
7	PRÉFACE
15	NOTATIONS
17	INTRODUCTION
21	CHAPITRE 1. – PRINCIPES GÉNÉRAUX
26	Recours en annulation – Articles 31, paragraphe 1, sous e), 34 et 47 UE – Décision-cadre 2005/667/JAI – Répression de la pollution causée par les navires – Sanctions pénales – Compétence de la Communauté – Base juridique – Article 80, paragraphe 2, CE <i>Arrêt de la Cour (Grande chambre) du 23 octobre 2007, Commission/Conseil, C-440/05, Rec. p. I-9097</i>
35	Directive 2002/95/CE – Équipements électriques et électroniques – Limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses – Décabromodiphényléther (décaBDE) – Décision 2005/717/CE de la Commission – Exemption du décaBDE de l'interdiction d'utilisation – Recours en annulation – Compétences d'exécution de la Commission – Violation de la disposition d'habilitation <i>Arrêt de la Cour (Grande chambre) du 1^{er} avril 2008, Parlement et Danemark/Commission, C-14/06, Rec. p. I-1649</i>
45	Environnement – Prévention et réduction intégrées de la pollution – Système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre – Directive 2003/87/CE – Champ d'application – Inclusion des installations du secteur sidérurgique – Exclusion des installations des secteurs de la chimie et des métaux non ferreux – Principe d'égalité de traitement <i>Arrêt de la Cour (Grande chambre) du 16 décembre 2008, Société Arcelor Atlantique et Lorraine e.a., C-127/07, Rec. p. I-9895</i>
57	Manquement d'État – Directive 2001/18/CE – Dissémination volontaire dans l'environnement et mise sur le marché d'OGM – Arrêt de la Cour constatant le manquement – Inexécution – Article 228 CE – Exécution en cours d'instance – Sanctions pécuniaires <i>Arrêt de la Cour (Grande chambre) du 9 décembre 2008, Commission/France, C-121/07</i>
67	Pourvoi – Protection des habitats naturels – Liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique boréale arrêtée par décision de la Commission – Recevabilité d'un recours en annulation introduit par des personnes physiques ou morales à l'encontre de cette décision <i>Arrêt de la Cour (2^e chambre) du 23 avril 2009, Markku Sablstedt e.a., C-362/06 P</i>

- 77 Directive 2006/12/CE – Article 15, sous a) – Non-répartition des coûts de l'élimination des déchets en fonction de la production effective de ceux-ci – Compatibilité avec le principe du pollueur-payeur
Arrêt de la Cour (2^e chambre) du 16 juillet 2009, Futura Immobiliare srl Hotel Futura e.a./Comune di Casoria, C-254/08
- 87 Référé – Police sanitaire – Règlement (CE) n° 999/2001 – Éradication de certaines encéphalopathies spongiformes transmissibles – Règlement (CE) n° 727/2007 – Demande de sursis à exécution – *Fumus boni juris* – Urgence – Mise en balance des intérêts
Ordonnance du juge des référés du 28 septembre 2007, France/Commission, T-257/07 R, Rec. p. II-4153
- 97 Environnement – Mise en décharge des déchets – Directive 1999/31 – Réglementation nationale prévoyant des normes plus contraignantes – Compatibilité
Arrêt de la Cour (1^{ère} chambre) du 14 avril 2005, Deponiezweckverband Eiterköpfe, C-6/03, Rec. p. I-2753
- 107 CHAPITRE 2. – INFORMATION, PARTICIPATION ET ÉTUDES D'IMPACT
- 112 Environnement – Directive 85/337/CEE – Évaluation des incidences de certains projets publics et privés
Arrêt de la Cour du 24 octobre 1996, Aannemersbedrijf P.K. Kraaijeveld BV e.a./Gedeputeerde Staten van Zuid-Holland, C-72/95, Rec. p. I-5403
- 122 Directive 85/337/CEE – Évaluation des incidences de projets sur l'environnement – Aéroport ayant une piste de décollage et d'atterrissage de plus de 2100 mètres de long
Arrêt de la Cour (2^e chambre) du 28 février 2008, Paul Abraham e.a./Région Wallonne, C-2/07, Rec. p. I-1197
- 133 Directive 85/337/CEE – Évaluation des incidences de projets sur l'environnement – Obligation de rendre publique la motivation d'une décision de ne pas soumettre un projet à une évaluation
Arrêt de la Cour (2^e chambre) du 30 avril 2009, Christopher Mellor/Secretary of State for Communities and Local Government, C-75/08
- 143 Environnement – Directive 85/337/CEE – Évaluation des incidences de certains projets publics ou privés – Acte législatif national spécifique – Effet de la directive
Arrêt de la Cour du 19 septembre 2000, Luxembourg/Linster e.a., C-287/98, Rec. p. I-6917
- 153 Directive 2001/18/CE – Dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés – Lieu de la dissémination – Confidentialité
Arrêt de la Cour (4^e chambre) du 17 février 2009, Commune de Sausheim/Pierre Azelvandre, C-552/07, Rec. p. I-987
- 163 CHAPITRE 3. – ENVIRONNEMENT ET MARCHÉ INTÉRIEUR
- 168 Libre circulation des marchandises – Emballages et déchets d'emballages – Directive 94/62/CE – Obligations de consignation et de reprise pour des embal-

lages à usage unique en fonction du pourcentage global d'emballages réutilisables

Arrêt de la Cour (Grande chambre) du 14 décembre 2004, Radlberger Getränkegesellschaft mbH & Co., S. Spitz KG, C-309/02, Rec. p. I-11763

- 178 Taxe sur les produits frappant l'électricité – Taux d'imposition différenciés selon le mode de production de l'électricité d'origine nationale – Taux unique pour l'électricité importée

Arrêt de la Cour du 2 avril 1998, Outokumpu Oy, C-213/96, Rec. p. I-1777

- 188 Pourvoi – Directive 2001/18/CE – Décision 2003/653/CE – Dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement – Article 95, paragraphe 5, CE – Dispositions nationales dérogeant à une mesure d'harmonisation justifiées par des preuves scientifiques nouvelles ainsi que par un problème spécifique d'un État membre – Principe du contradictoire

Arrêt de la Cour (3^e chambre) du 13 septembre 2007, Land Oberösterreich et République d'Autriche/Commission, C-439/05 P, Rec. p. I-7141

- 196 Marchés publics de services dans le secteur des transports – Directives 92/50/CEE et 93/38/CEE – Commune adjudicatrice qui organise les services de transport par autobus et dont une entité économiquement indépendante participe à l'appel d'offres en tant que soumissionnaire – Prise en compte de critères relatifs à la protection de l'environnement pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse – Admissibilité lorsque l'entité communale soumissionnaire remplit plus facilement ces critères

Arrêt de la Cour du 17 septembre 2002, Concordia Bus Finland Oy Ab e.a., C-513/99, Rec. p. I-7213

- 206 Aides d'État – Mesures visant à promouvoir l'utilisation de matériaux d'isolation produits à partir de matières premières renouvelables – Décision déclarant les aides compatibles avec le marché commun – Procédure préliminaire d'examen – Recours en annulation – Recevabilité – Notion d'intéressé au sens de l'article 88, paragraphe 2, CE – Obligation de la Commission d'ouvrir la procédure contradictoire

Arrêt du Tribunal (3^e chambre) du 20 septembre 2007, Fachvereinigung Mineralfaserindustrie eV/Deutsche Gruppe der Eurima – European Insulation Manufacturers Association/Commission, T-375/03, Rec. p. I-4883

217 CHAPITRE 4. – AIR ET INSTALLATIONS INDUSTRIELLES

- 222 Règlement (CE) n° 3093/94 – Mesures de protection de la couche d'ozone – Restrictions relatives à l'utilisation des hydrochlorofluorocarbures et des halons – Validité

Arrêt de la Cour du 14 juillet 1998, Safety Hi-Tech Srl/S. & T. Srl, C-284/95, Rec. p. I-4301

- 232 Directive 96/62/CE – Évaluation et gestion de la qualité de l'air ambiant – Fixation des valeurs limites – Droit d'un tiers lésé dans sa santé à l'établissement d'un plan d'action

Arrêt de la Cour (2^e chambre) du 25 juillet 2008, Dieter Janeczek/Freistaat Bayern, C-237/07, Rec. p. I-6221

- 241 Pollution et nuisances – Directive 96/61/CE – Annexe I – Point 6.6, sous a) – Élevage intensif de volailles – Définition – Notion de ‘volaille’ – Nombre maximal d’animaux par installation
Arrêt de la Cour (2^e chambre) du 22 janvier 2009, Association nationale pour la protection des eaux et rivières-TOS e.a., C-473/07, Rec. p. I-319
- 251 Environnement – Directive 2000/76/CE – Incinération des déchets – Qualification d’une centrale de production combinée de chaleur et d’énergie électrique – Notions d’‘installation d’ incinération’ et d’‘installation de coïncinération’
Arrêt de la Cour (4^e chambre) du 11 septembre 2008, Gävle Kraftvärme AB/Länsstyrelsen i Gävleborgs län., C-251/07, Rec. p. I-7047
- 261 Directive 2000/76/CE – Incinération des déchets – Purification et combustion – Gaz brut produit à partir de déchets – Notion de déchets – Installation d’incinération – Installation de coïncinération
Arrêt de la Cour (2^e chambre) du 4 décembre 2008, Lahti Energia Oy, C-317/07, Rec. p. I-9051
- 271 CHAPITRE 5. – EAU
- 275 Pollution du milieu aquatique – Directive 2006/11/CE – Article 6 – Substances dangereuses – Rejets – Autorisation préalable – Fixation de normes d’émission – Régime de déclaration – Piscicultures
Arrêt de la Cour (2^e chambre) du 6 novembre 2008, Association nationale pour la protection des eaux et rivières – TOS, C-381/07, Rec. p. I-8281
- 285 Directive 91/676/CEE – Protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles – Définition des eaux atteintes par la pollution – Désignation des zones vulnérables – Critères – Validité au regard des principes du pollueur-payeur, de la correction, par priorité à la source, des atteintes à l’environnement, de proportionnalité et du droit de propriété
Arrêt de la Cour (5^e chambre) du 29 avril 1999, H.A. Standley e.a. et D.G.D. Metson e.a., C-293/97, Rec. p. I-2603
- 295 Manquement d’État – Directive 91/271/CEE – Traitement des eaux urbaines résiduaires – Eaux urbaines résiduaires de la ville de Milan – Rejet dans une zone sensible – Bassin versant pertinent
Arrêt de la Cour (6^e chambre) du 25 avril 2002, Commission/Italie, C-396/00, Rec. p. I-3949
- 304 Manquement d’État – Protection des eaux souterraines contre la pollution causée par des substances dangereuses – Directive 80/68/CEE
Arrêt de la Cour (2^e chambre) du 25 octobre 2007, Commission/Irlande, C-248/05, Rec. p. I-9261
- 315 CHAPITRE 6. – NATURE
- 320 Directive 92/43/CEE – Conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages – Notions de ‘plan’ ou de ‘projet’ – Évaluation des incidences de certains plans ou projets sur le site protégé
Arrêt de la Cour (Grande chambre) du 7 septembre 2004, Landelijke Vereniging tot Behoud van de Waddenzee, C-127/02, Rec. p. I-7405

- 331 Manquement d'État – Directives 79/409/CEE et 92/43/CEE – Conservation des oiseaux sauvages – Zones de protection spéciale
Arrêt de la Cour (6^e chambre) du 7 décembre 2000, Commission/France, C-374/98, Rec. p. I-10799
- 342 Conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages – Directive 92/43/CEE – Régime de protection avant l'inscription d'un habitat sur la liste des sites d'importance communautaire
Arrêt de la Cour (2^e chambre) du 14 septembre 2006, Bund Naturschutz in Bayern eV, C-244/05, Rec. p. I-8445
- 352 Manquement d'État – Directive 92/43/CEE – Conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages – Protection des espèces
Arrêt de la Cour (6^e chambre) du 30 janvier 2002, Commission/Grèce, C-103/00, Rec. p. I-1147
- 362 Conservation des oiseaux sauvages – Directive 79/409/CEE – Drogations au régime de protection
Arrêt de la Cour (2^e chambre) du 8 juin 2006, WWF Italia e.a., C-60/05, Rec. p. I-5083,
- 371 Manquement d'État – Directive 79/409/CEE – Conservation des oiseaux sauvages – Périodes de chasse
Arrêt de la Cour (6^e chambre) du 7 décembre 2000, Commission/France, C-38/99, Rec. p. I-10941
- 381 Manquement d'État – Directive 92/43/CEE – Conservation des habitats naturels – Faune et flore sauvages – Chasse au loup
Arrêt de la Cour (2^e chambre) du 14 juin 2007, Commission/Finlande, C-342/05, Rec. p. I-4713
- 391 CHAPITRE 7. – DÉCHETS
- 397 Déchets – Directives 75/442/CEE et 91/156/CEE – Notions de «déchets», de «producteur de déchets» et de «détenteur de déchets»
Arrêt de la Cour (2^e chambre) du 7 septembre 2004, Paul Van de Walle e.a., C-1/03, Rec. p. I-7613
- 407 Rapprochement des législations – Directives 75/442/CEE et 91/156/CEE – Notion de 'déchets' – Résidu de production – Carrière – Stockage – Utilisation de déchets – Absence de danger pour la santé et l'environnement – Possibilité de valorisation
Arrêt de la Cour (6^e chambre) du 18 avril 2002, Palin Granit Oy e.a., C-9/00, Rec. p. I-3533
- 417 Environnement – Directives 75/442/CEE et 91/156/CEE – Notion de 'déchets'
Arrêt de la Cour (5^e chambre) du 15 juin 2000, ARCO Chemie Nederland Ltd e.a., C-418/97 et C-419/97, Rec. p. I-4475
- 427 Directive 75/442/CEE, modifiée par la directive 91/156/CEE et par la décision 96/350/CE – Directive 94/62/CE – Notion de 'déchets' – Notion de 'recyclage' – Traitement de déchets d'emballages métalliques
Arrêt de la Cour (5^e chambre) du 19 juin 2003, Mayer Parry Recycling Ltd, C-444/00, Rec. p. I-6163

- 437 Environnement – Déchets – Règlement (CEE) n° 259/93 relatif aux transferts de déchets – Compétence de l'autorité d'expédition pour contrôler la qualification de l'objet du transfert (valorisation ou élimination) et s'opposer à un transfert reposant sur une qualification erronée – Directive 75/442/CEE relative aux déchets – Qualification du dépôt de déchets dans une mine désaffectée
Arrêt de la Cour (5^e chambre) du 27 février 2002, Abfall Service AG (ASA)/Bundesminister für Umwelt, Jugend und Familie, C-6/00, Rec. p. I-1961
- 448 Directives 75/442/CEE et 91/156/CEE – Déchets – Plans de gestion – Sites et installations appropriés pour l'élimination des déchets – Autorisation en l'absence d'un plan de gestion comportant une carte géographique avec indication précise des lieux prévus pour les sites d'élimination
Arrêt de la Cour (6^e chambre) du 1^{er} avril 2004, Commune de Braine-le-Château et Michel Tillieut e.a., C-53/02 et C-217/02, Rec. p. I-3251
- 458 Manquement d'État – Directives 75/442/CEE et 91/156/CEE – Gestion des déchets
Arrêt de la Cour du 9 novembre 1999, Commission/Italie, C-365/97, Rec. p. I-7773
- 468 Transferts de déchets destinés à être valorisés – Principes d'autosuffisance et de proximité
Arrêt de la Cour (6^e chambre) du 25 juin 1998, Chemische Afvalstoffen Dusseldorp BV e.a./Minister van Volksbuisvesting, Ruimtelijke Ordening en Milieubeheer, C-203/96, Rec. p. I-4075
- 478 Règlement (CEE) n° 259/93 – Déchets – Câbles composés de cuivre et de PVC – Exportation vers la Chine à des fins de valorisation – Code GC 020 – Déchet mixte – Combinaison de deux substances figurant dans la liste verte de déchets – Non-inclusion de ce déchet mixte dans ladite liste – Conséquences
Arrêt de la Cour (1^{ère} chambre) du 21 juin 2007, Omni Metal Service, C-259/05, Rec. p. I-4945
- 488 Directive 94/62/CE – Emballages et déchets d'emballages – Sacs en plastique à poignées – Législation nationale en matière de collecte et de valorisation des emballages utilisés et des déchets d'emballages – Collecte et valorisation des emballages utilisés et des déchets d'emballages – Obligation de recourir à une entreprise agréée ou d'organiser un système de collecte – Recevabilité
Arrêt de la Cour (5^e chambre) du 29 avril 2004, Plato Plastik Robert Frank GmbH/Caropack Handelsgesellschaft mbH, C-341/01, Rec. p. I-4883
- 497 CHAPITRE 8. – CONVENTIONS INTERNATIONALES
- 502 Manquement d'État – Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution – Articles 4, paragraphe 1, et 8 – Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique – Article 6, paragraphes 1 et 3 – Défaut d'avoir adopté les mesures appropriées pour prévenir, réduire et combattre la pollution massive et prolongée de l'étang de Berre – Autorisation de déversement
Arrêt de la Cour (2^e chambre) du 7 octobre 2004, Commission/France, C-239/03, Rec. p. I-7773

512	Recours en annulation – Règlement (CE) n° 1013/2006 – Transfert de déchets – Choix de la base juridique – Articles 133 et 175, paragraphe 1, CE <i>Arrêt de la Cour (Grande chambre) du 8 septembre 2009, Commission/Parlement et Conseil, C-411/06, non encore publié au Recueil</i>
522	Manquement d'État – Convention des Nations unies sur le droit de la mer – Partie XII – Protection et préservation du milieu marin – Régime de règlement des différends prévu par cette convention – Procédure d'arbitrage introduite dans le cadre de ce régime par l'Irlande contre le Royaume-Uni – Différend relatif à l'usine MOX de Sellafield (Royaume-Uni) – Mer d'Irlande – Articles 292 CE et 193 EA – Engagement de ne pas soumettre un différend relatif à l'interprétation ou à l'application du traité à un mode de règlement autre que ceux prévus par celui-ci – Accord mixte – Compétence de la Communauté – Articles 10 CE et 192 EA – Devoir de coopération <i>Arrêt de la Cour (2^e chambre) du 30 mai 2006, Commission/Irlande, C-459/03, Rec. p. I-4635</i>
532	Faune et flore sauvages – Espèces menacées d'extinction – Application dans la Communauté de la convention de Washington <i>Arrêt de la Cour (6^e chambre) du 23 octobre 2001, Xavier Tridon, C-510/99, Rec. p. I-7777</i>
543	INDEX DES ARRÊTS CITÉS
551	INDEX DE LA LÉGISLATION CITÉE (DROIT DÉRIVÉ ET CONVENTIONS INTERNATIONALES)
555	INDEX DES CITATIONS DES TRAITÉS
557	INDEX THÉMATIQUE
559	TABLE DES MATIÈRES